

DECLARATION DES PERFORMANCES

1. **Code d'identification unique du produit type :**

SEXTANT-DVAF-R

2. **Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Système de détection et d'alarme incendie

Partie 23 : Dispositifs visuel d'alarme feu.

4. **Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

**Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com**

5. **Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

NA

6. **Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**

Système 1

7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

EN54-23 :2010

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075580

DECLARATION DES PERFORMANCES

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles EN54-23 :2010	Articles des exigences	Performances
Fiabilité fonctionnelle : Durée de fonctionnement Disposition pour les conducteurs externes Inflammabilité des matériaux Protection de l'enveloppe Accessibilité Moyens de calibrage (réglages d'usine) Réglages sur site du mode de fonctionnement Exigences pour les dispositifs utilisant un logiciel Paramètres de performance en cas d'incendie : Volume de couverture Variation de la puissance lumineuse Intensité lumineuse minimale et maximale Couleur de la lumière Effets temporels lumineux et fréquence du clignotement Marquage et données techniques Synchronisation (option avec exigences)	4.2.1 4.2.2 4.2.3 4.2.4 4.2.5 4.2.6 4.2.7 4.2.8 4.3.1 4.3.2 4.3.3 4.3.4 4.3.5 4.3.6 4.3.7	Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Blanche Conforme Conforme
Durabilité : Résistance à la température : Chaleur sèche (opérationnel) Chaleur sèche (endurance) Froid (opérationnel) Résistance à l'humidité : Chaleur humide, cyclique (opérationnel) Chaleur humide, continue (endurance) Chaleur humide, cyclique (endurance) Résistance aux vibrations et aux chocs : Choc (opérationnel) Impact (opérationnel) Vibration (opérationnel) Vibration (endurance) Résistance à la corrosion : Corrosion par le (SO ₂) (essai d'endurance) Stabilité électrique : CEM, immunité (opérationnel)	 4.4.1.1 4.4.1.2 4.4.1.3 4.4.2.1 4.4.2.2 4.4.2.3 4.4.3.1 4.4.3.2 4.4.3.3 4.4.3.4 4.4.4 4.4.5	 Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme

DECLARATION DES PERFORMANCES

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

**Jean-François Duhamel
Responsable Certification**

A Nanterre, le 28 février 2022.

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z